

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

**Décision n° 14245 du 20 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne**

NOR : INTJ1715314S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26270 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630315S),

Décide :

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Lenglet Michel	NIGEND : 144451	NLS : 8 003 580
Thomas Bruno	NIGEND : 144602	NLS : 8 003 392
Gabillaud Philippe	NIGEND : 133 751	NLS : 5 294 345
Baudry Christine	NIGEND : 126090	NLS : 5 281 001
Marié Pascal	NIGEND : 127069	NLS : 5 280 780
Mignonneau Laurent	NIGEND : 117066	NLS : 5 225 350
Noyé Dominique	NIGEND : 116187	NLS : 5 218 677

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 juin 2017.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Vienne,
J.-J. TACHÉ*